de la Constituante

Lucien Gauthier

Le gouvernement tunisien a confirmé, en accord avec la commission électorale, le report des élections à l'Assemblée constituante pour le 23 octobre. Elles étaient initialement prévues le 24 juillet. Le Premier ministre, Caïd Essebsi, s'est, à cette occasion, adressé dans un discours au peuple tunisien pour l'appeler à « rompre définitivement avec toutes les formes de grèves et de protestation ». Il a justifié cela par la nécessité de tenir les élections dans de bonnes conditions dans une situation économique difficile. Le parti islamiste Ennahda a appuyé la proposition du gouvernement, alors que, jusqu'à présent, il se prononçait pour le maintien de la date prévue. Le Parti démocratique progressiste et le parti Ettajdi (ex-PC) avaient déjà accepté le report des élections en octobre. Pour le gouvernement tunisien, fortement appuyé par les gouvernements des grandes puissances, il s'agit, à l'occasion de la préparation de ces élections, de « rétablir l'ordre ». Plus de 84 partis (dont au moins une dizaine issus de l'ex-RCD de Ben Ali) se sont constitués. Avec l'appui d'un certain nombre de ces partis, le gouvernement cherche à transformer les élections à l'Assemblée constituante en des élections législatives.

La manière dont la campagne s'est engagée en Tunisie, loin de mettre en débat les questions clés qui devraient figurer dans cette Constitution, voit les différents partis présenter leurs programmes électoraux aux citoyens. Il faut en effet écarter de la discussion les questions qui sont au centre de toute la situation en Tunisie. A Regueb, devant l'attitude intransigeante du préfet face aux demandes de la population, celle-ci a décidé, pour le 14 juin, une journée ville morte et un rassemblement à la préfecture. C'est dans cette région également qu'on assiste à une mobilisation de paysans qui touchent 6 dinars par jour (3 euros environ). C'est ce lundi 13 juin que les douaniers ont décidé d'organiser une journée de grève. Tous ces mouvements posent une seule question: la renationalisation des entreprises privatisées par le régime Ben Ali, l'annulation de l'accord d'association avec l'Union européenne, qui interdit tout renationalisation et impose les privatisations. C'est précisément cette question que le gouvernement et la plupart des partis politiques veulent écarter de la préparation de l'Assemblée constituante.

Tunisie Entretien avec Sami Tahri, secrétaire général du syndicat de l'enseignement secondaire de l'UGTT

"Un programme pour les travailleurs

est de la responsabilité

de l'UGTT"

Le Premier ministre vient de déclarer que les grèves et les manifestations des travailleurs doivent cesser...

e dernier discours de Caïd Essebsi montre une fois de plus que ce Premier ministre, qui est un ministre provisoire, veut gouverner seul, non comme individu, mais comme appareil politique gouvernemental. Il a décidé des élections comme il veut décider de l'avenir du pays, comme il veut décider à la place des travailleurs et de leur organisation syndicale. La déclaration concernant la nécessité que cessent les grèves et les manifestations exprime qu'il va au-delà de son autorité. Il porte gravement atteinte à l'indépendance du syndicat des travailleurs et à leur droit de se défendre et de défendre leurs revendications.

Les mobilisations et les grèves ne peuvent être arrêtées par une décision politique ou par la force de la police, ou par une décision présidentielle. Les mobilisations et les grèves sont la conséquence des agissements du patronat qui profite de la situation pour poursuivre dans la même voie de l'exploitation des travailleurs, du mépris de leur droit en tant que salariés et de leur droit syndical. Il y a aujourd'hui des patrons qui licencient des travailleurs après qu'ils ont formé des syndicats dans leurs entreprises. Ce que la situation impose, c'est que soient conclus des accords sociaux, un « contrat social », et non d'interdire les grèves et les manifestations. Il est du droit des travailleurs de s'organiser, de se dé-

Dans plusieurs cas, les mobilisations n'ont pas lieu pour une augmentation de salaires, mais pour des revendications de statut, de titularisation, comme elles ont lieu pour des revendications touchant l'assainissement de l'administration, comme c'est le cas aux chemins de fer, dans les transports. Pourquoi le gouvernement ne s'est-il pas adressé au patronat pour lui demander de ne pas porter atteinte aux droits des travailleurs? Pourquoi le gouvernement n'estil pas intervenu pour faire respecter le droit syndical dans les entreprises?

Sous prétexte que le pays est en crise, on demande aux travailleurs de faire des efforts et de faire cesser leurs revendications. En fait, sous ce prétexte, on demande aux travailleurs de faire le sacrifice de leurs revendications afin que les patrons profitent encore mieux de la situation. La prise de position de Caïd Essebsi est une grave atteinte au rôle de l'organisation, qui, elle seule, peut décider du déclenchement des grèves et des mobilisations, comme elle décide également d'y mettre fin.

La preuve en est, c'est qu'après son discours, les grèves et les manifestations ne se sont pas arrêtées : au Kef, hier, à Tataouine, à Beja, à Tunis également, où ont lieu de nombreuses grèves. Parce que ces

grèves et ces mobilisations sont l'expression de la revendication des travailleurs pour se défendre contre l'exploitation sauvage, brutale. Dans de nombreuses mobilisations, principalement dans les entreprises publiques, la revendication principale est celle de la cessation de la corruption et de l'assainissement de l'appareil administratif des serviteurs de l'ancien régime. Par son discours, le Premier ministre a voulu, probable-

ment, tester la classe ouvrière et voir jusqu'à quel point il peut porter ses attaques contre elle.

La réponse qu'il a reçue est très claire, et de la part des plus hauts responsables syndicaux, qui ont exprimé leur indignation et leur rejet de ce discours, et de la part de la classe ouvrière, qui est plus que jamais dressée pour se défendre pied à pied contre les attaques. Les grèves et les mobilisations continueront bien évidemment dans le cadre défini par la réalité des revendications et de l'activité quotidienne des travailleurs au sein de leurs entreprises.

La déclaration de Caïd Essebsi peut ouvrir la voie à un danger. Nous l'avons vu dans les récents troubles à Metlaoui, où les agitateurs et des agents du RCD ont cherché et cherchent encore à provoquer des oppositions tribales afin de briser la mobilisation des citoyens pour leur droit au travail. C'est une situation extrêmement dangereuse, dans laquelle la vie de quatorze citoyens a été sacri-

e danger peut annoncer une forme de dictature qui chercherait la brèche pour se rétablir. Auparavant, les pouvoirs usaient de l'argument de l'intérêt national et de la nécessaire union nationale pour imposer leur main de fer au peuple. Aujourd'hui, c'est la même volonté qui s'exprime, mais sous couvert de la « défense de la révolution et de sa sauvegarde », c'est-à-dire : travailleurs, abandonnez vos droits pour la défense de la révolution. Alors que la défense de la révolution est inséparable des intérêts des travailleurs.

En fait, ce discours exprime un seul point de vue : celui du patronat et des organismes financiers internationaux.

Le deuxième danger qu'on observe, c'est que l'autorité que manifeste le gouvernement pour exiger qu'il soit mis fin aux grèves et aux manifestations n'existe pas pour assurer la sécurité des citoyens et faire en sorte qu'ils soient protégés contre les agitateurs et les bandes armées qui continuent à semer le trouble, à tuer, à massacrer, à brûler, bandes armées qui reçoivent des finances substantielles.

Cette volonté-là ne s'est pas exprimée, par exemple, à Metlaoui, où j'ai personnellement vu que des troubles se sont prolongés durant trois jours sans que la police et l'armée n'interviennent pour y mettre fin. Des tueries sauvages ont eu lieu devant l'armée sans qu'elle n'intervienne alors que certaines mobilisations, comme celle du 6 mai à Tunis, qui ont porté des mots d'ordre qui dérange le gouvernement, ont été réprimées brutalement. Elles ont porté les mots d'ordre pour en finir avec l'endettement et exiger le départ de ce gouvernement totalement incapable de maîtriser la situation.

Aujourd'hui, le patronat est le seul à profiter de la situation. Des crédits très larges lui sont consentis, crédits qui vont noyer l'économie de notre pays sous prétexte de développer l'intéressement local et de réparer le manque à gagner du patronat produit par la situation actuelle du pays. Il y a, par ailleurs, une baisse des charges patronales comme de larges exonérations fiscales. La voie empruntée par Caïd Essebsi indique clairement qu'il poursuit dans la même voie — en l'amplifiant — des accords signés avec l'Union européenne et le FMI. Aujourd'hui, il apparaît clairement qu'on est en train de renforcer les forces politiques « centristes » qui vont dans ce sens.

La classe ouvrière rejoint par milliers l'organisation syndicale UGTT. Des syndicats se constituent et les fédérations syndicales se renforcent. Quelles réponses apporte l'UGTT à cette situation politique afin de sortir de l'impasse?

e gouvernement Caïd Essebsi ne s'est pas tenu au rôle qui devait être le sien, à savoir celui d'un gouvernement de conduite des affaires courantes de l'Etat jusqu'aux élections à l'Assemblée constituante. Bien au contraire, dans le cadre du G 8, il a alourdi le fardeau de la dans tous les nation en obtenant un crédit de l'ordre de 20 milliards de dollars. C'est quelque chose de très grave, et dont les seuls bénéficiaires sont les forces impérialistes. Aujourd'hui, il n'y a ni économie organisée pour sortir du cycle du chômage endémique ni politique de développement.

Tout ce qu'il y a, c'est l'alourdissement de la dette de l'Etat et la transformation de plus en plus nette de notre pays en plateforme de transit de marchandises et d'ateliers de production au moindre coût. Tous ces choix et toutes ces questions doivent être en liaison directe avec les principes défendus par la révolution, les principes de liberté et de dignité.

La liberté dans le sens où nous devons nous libérer des liens d'asservissement à l'impérialisme afin de créer une économie qui réponde aux besoins du peuple tunisien dans tous les domaines. L'UGTT doit préparer un programme économique et social qui y réponde.

Ce programme doit nous permettre de rompre ces liens de dépendance. Ce programme est de la responsabilité de l'UGTT.

La liberté dans le sens où nous devons nous libérer des liens d'asservissement à l'impérialisme afin de créer une économie qui réponde aux besoins du peuple tunisien



domaines"

INFORMATIONS OUVRIÈRES № 153 SEMAINE DU 16 AU 22 JUIN 201

ÉGYPTE

Le régime militaire décide la "criminalisation des grèves"

Sit-in des conducteurs, guichetiers et employés du métro du Caire, le 5 juin 2011, contre le projet de privatisation, pour l'affiliation du métro aux chemins de fer nationaux.



Correspondant

ontre un projet de privatisation du métro du Caire, plus de 500 employés, conducteurs, guichetiers et ouvriers d'exploitation ont organisé un sitin, le 5 juin 2011, dans la station Anouar el-Sadate, qui dessert la place Tahrir. Ils demandent la démission du directeur qui porte ce projet, dénoncent la précarisation qu'il va engendrer pour tous les agents et demandent l'affiliation du métro aux chemins de fer nationaux égyptiens.

En d'autres termes, son ancrage comme entreprise d'Etat.

Entreprise d'Etat? C'est ce qu'est redevenue la chaîne de magasins Omar Effendi après l'annulation de sa privatisation par la Cour administrative égyptienne, le 7 mai dernier. Les magasins, parmi les plus célèbres d'Egypte, créés en 1856, avaient été vendus, en 2006, à la chaîne saoudienne Anwal, qui a licencié des centaines d'employés et suspendu le salaire de centaines d'autres, au mépris de leurs droits légaux. Le verdict de la cour accuse Gamal Moubarak, le fils du président déchu, Ahmad Nazif, son ancien Premier ministre, et Ahmad Ezz, l'ex-président de la commission du budget du Parti national démocrate (PND), le parti de Moubarak, d'être impliqués dans la transaction et de s'être frauduleusement enrichis à l'occasion de cette privatisation. La cour a stipulé que les employés, actuels et licenciés, récupéreront tous leurs droits. Certains ont cependant manifesté devant le siège du Premier ministre, le 5 juin, car ils n'ont reçu aucun salaire ni aucune prime depuis plus de trois mois, alors qu'ils souffrent de la vie chère et d'une augmentation des prix fulgurante.

Une décision "historique"

La privatisation d'Omar Effendi n'est pas différente de celle des 314 entreprises que le régime Moubarak a privatisées, depuis 1990, pour répondre aux exigences du Fonds monétaire international. Mais la décision d'annuler la privatisation est « historique », selon Khaled Ali, l'avocat qui a plaidé l'annulation de la vente, car beaucoup d'entreprises espèrent être restituées au secteur public. Ce verdict crée un précédent que les ouvriers de nombreuses entreprises privatisées voudraient voir généraliser. A l'usine d'égrenage de coton al-Nil, Mahalla al-Kobra, le président du syndicat des ouvriers, le dit explicitement : « Ce verdict nous a incités à poursuivre nos protestations. Nous réclamons le retour de la société sous la tutelle de l'Etat. Nous avons déposé une plainte auprès du procureur général, car le propriétaire de l'entreprise veut liquider son activité pour passer à une activité immobi-

A l'usine textile de Chebin al-Kom, privatisée en 2007 à un groupe indonésien qui a licencié 50 % de l'effectif, soit plus de 4 000 salariés, c'est la même exigence. A l'entreprise du tissage de lin Tanta, chez Salemco, à la Société pour les équipements téléphoniques, dans les cimenteries, chez Automobile al-Nasr, chez Telemisr, à la Société d'ingénierie agricole el-Nubaria, les travailleurs demandent la nationalisation et, logiquement, l'éviction des directions responsables de la corruption.

Le Conseil suprême des forces armées et le gouvernement font la sourde oreille. Le ministre des Finances, Samir Radouane, affirme régulièrement que « le secteur privé demeurera le principal pilier de l'économie : un message qui voudrait conforter l'écoute des grands hommes d'affaire liés à l'ancien régime ».

Pourquoi cette pluie de milliards de dollars?

Mais pas seulement. Il faut rassurer les grandes puissances. Au sommet du G 8, qui s'est tenu à Deauville fin mai, elles ont annoncé des milliards de dollars de prêts et d'investissements pour aider la « transition démocratique » de la Tunisie et de l'Egypte. Les Etats-Unis convertissent un milliard de dollars de la dette égyptienne. La Banque mondiale et le FMI, ensemble, lui prêtent 4,5 milliards, l'Arabie Saoudite, 4 milliards; le Qatar investirait 10 milliards de dollars, sans parler de l'Union européenne, de la France, du Royaume-Uni, etc. Pourquoi cette pluie de milliards de dollars? Contrairement aux déclarations précédentes selon lesquelles le prêt du FMI serait inconditionnel, la directrice adjointe du FMI pour le Moyen-Orient, en visite au Caire, le 5 juin, a précisé que l'Egypte devra respecter scrupuleusement les principes du marché libre et modifier son système de subvention. « La voie à suivre est celle d'une croissance dirigée par le secteur privé », at-elle déclaré.

Ces déclarations confirment et renforcent celles de l'ambassadrice des Etats-Unis au Caire, Margaret Scobey, qui a assuré, lors d'une conférence de presse, que « la nationalisation serait un coup pour l'investissement et que l'histoire a prouvé que la privatisation est plus apte à aider les pays à passer à la démocratie ». A l'instar de l'aide financière que les Etats-Unis fournissent à l'armée égyptienne depuis la signature des accords de paix égypto-israéliens en 1979, les milliards de dollars des grandes puissances visent à appuyer, à aider, coûte que coûte, l'appareil de l'armée à maintenir un régime qui respecte scrupuleusement les exigences du FMI depuis trente ans et plus! Face aux nombreuses grèves et sit-in qui se développent en Egypte depuis dix jours, le Conseil suprême des forces armées a décidé de répondre par la répression. Des manifestants sont arrêtés, ouvriers et fellahs (paysans — NDLR). Mercredi 8 mai, les militaires ont publié une déclaration disant que « pour assurer la stabilité, le Conseil des ministres décide de mettre en œuvre la loi criminalisant les grèves et l'interruption de la production (...). Certains sit-in et grèves ouvrières visant à interrompre la production, entraver les opportunités d'investissement et arrêter le développement dans plusieurs gouvernorats, (le gouvernement) n'hésitera pas à répondre à toute tentative de la part de quelque parti ou groupe que ce soit qui ne respecterait pas la loi ou mettrait en cause l'économie du pays, spécialement pendant cette étape critique que traverse le pays.»

ALGÉRIE

La population de Bordj el Kiffan se dresse contre la délocalisation de deux entreprises

n député du Parti des travailleurs (PT) a reçu au début du mois de mai dernier le secrétaire général de la section syndicale de l'entreprise de fabrication de chaussures sise à Bordj el Kiffan (est d'Alger).

Le syndicaliste a expliqué que les responsables du SGP s'apprêtent à fermer leur usine et à transférer tous les travailleurs vers Chéraga (ouest d'Alger) (...). Immédiatement, les responsables du PT ont saisi le ministre de l'Industrie et des PME-PMI, qui a promis « d'étudier le cas », et le secrétaire général de l'UGTA a immédiatement exprimé son désaccord avec cette délocalisation.

Pour pouvoir dialoguer et aider à la mobilisation, le bureau de wilaya du PT d'Alger a organisé, en collaboration avec la section locale du parti, une conférence-débat à Bordj el Kiffan, le 14 mai 2011. Dans la salle, nous avons noté une importante présence des travailleurs, des travailleuses, ainsi que des syndicalistes des deux entreprises publiques Macvil (manufacture de la chaussure de la ville) et Mapap (maison du prêt à porter) visées par cette nouvelle forme de liquidation d'entreprises publiques.

Dès l'ouverture du débat, la colère explose de la salle

Ils sont venus nombreux pour débattre des voies et des moyens de sauver leurs entreprises. D'autres citoyens ont pris part à cette rencontre (...).

Dès l'ouverture du débat, la colère explose de la salle. Un syndicaliste de Mapap : « Il n'y a aucune raison pour accepter cette injuste décision. Mon père, qui a travaillé dans cette entreprise, m'a raconté que lui et ses collègues ont dû recourir à une grève de trois mois pour nationaliser l'entreprise. Il faudra passer sur nos corps pour nous faire quitter cette entreprise. »

De son côté, le secrétaire général du syndicat de l'entreprise Macvil prend la parole pour dénoncer ceux qui agissent dans l'ombre « pour s'accaparer les 9 hectares de l'entreprise située au centre-ville de Bordj el Kitan, pour probablement raser l'entreprise et construire des projets immobiliers dans cette commune où le prix du mètre carré est exorbitant »! Effectivement, Bordj el Kitan étant une ville côtière qui se trouve à cinq minutes de l'aéroport international d'Alger, le foncier y est convoité par les nouveaux riches

Des femmes travailleuses prennent la parole et témoignent. L'une d'entre elles, très timide avant la conférence, prend la parole énergiquement : « Cela fait dix-neuf ans que je travaille sous contrat à durée déterminée, avec un salaire inférieur au Smic. Beaucoup de salariés touchent des mensualités de 8 000 à 9 000 dinars. Cent trente de mes collègues sont dans ce cas, soit 72 % des employés. Il faut que cela cesse. » Une autre réclame le transfert de tous les emplois à durée déterminée en contrat à durée indéterminée. Un travailleur, refusant l'argument de fragilité financière de l'entreprise, ajoute :

« Plusieurs administrations publiques (armée nationale populaire, Air Algérie...) s'approvisionnent à partir de notre unité, qui est en bonne santé financière. Louisa Hanoune parle d'un Smic à 30 000 dinars. Moi, je touche 15 000 dinars. Si on est transféré à Cheraga, cela va réduire mon maigre budget (transport et alimentation...). »

L'élu local du PT prend la parole pour dire : « Dans cette affaire, l'assemblée populaire communale va perdre des rentrées fiscales et les commerçants vont perdre des clients. »

Le secrétaire général du syndicat Macvil reprend la parole pour dire : « Nous sommes d'accord avec ce que vous avez développé, mais qu'est-ce que nous pouvons faire ensemble, PT, syndicalistes et travailleurs ? »

Une proposition est faite de se constituer en comité populaire unitaire, immédiatement acceptée par un vote des participants à cette rencontre. Un texte est proposé, amendé, puis adopté par toute l'assistance. La pétition adressée au président de la République sera proposée à la signature de tous les habitants de la ville et des élus. D'ores et déjà, 30 élus (FLN-RND) ont contresigné l'appel, qui a déjà recueilli plus de 800 signatures des travailleurs des deux entreprises et de citoyens de Bordj el Kiffan.



MOYEN-ORIENT

Syrie, Yémen, Libye...

es médias, les « intellectuels » ne cessent de parler de « révolution arabe ». Ils mettent ainsi dans le même sac la révolution des ouvriers et des paysans de Tunisie, le processus révolutionnaire en Egypte, avec les scènes de véritable guerre civile sanglante en Libye, au Yémen, en Syrie.

Pour les représentants des grandes puissances, il faut absolument dissimuler le fait que la révolution tunisienne n'est pas une révolution simplement « démocratique », mais une révolution sociale qui a abattu la dictature de Ben Ali, qui était l'instrument de la surexploitation par l'impérialisme du peuple tunisien.

Au Yémen, la situation n'a cessé de se dégrader. Le président Saleh, qui a été blessé, est en Arabie Saoudite. Mais les affrontements continuent. Ce sont maintenant des tribus du Sud-Yémen qui veulent acquérir leur indépendance.

En Syrie, les dernières informations font état de plus d'un millier de morts. L'armée réprime sauvagement dans les villes et les villages. Des groupes armés sont organisés pour s'attaquer aux militaires syriens. Le régime cherche donc à se préserver, mais il y a également intervention étrangère dans le conflit.

Le silence règne en revanche sur ce qui se passe au Bahreïn. Ce pays, occupé par 1 100 soldats saoudiens qui répriment et font usage de la torture à l'encontre des opposants, a disparu de l'ensemble des médias. En Libye, par ailleurs, la situation de dislocation du pays s'approfondit, tandis que les bombardements de l'Otan ne cessent de produire de nouvelles destructions et de nouveaux morts dans la population civile. Voilà ce qu'on se garde bien de souligner. ■

Photo Fraternité